Bien plus qu'un sport, C'est une famille Montigny, On mêle solidarité et défi.



NOS LICENCES
ADULTES



Adultes non-compétiteurs

COTISATION: 70€

Horaires sessions jeux libres BCMO:

Lundi 20h15-22h15 (niveaux confirmés)

Mardi 17H30-20H (animation 1 semaine sur 2)

Samedi 17H30-19H (tous niveaux) Dimanche 9H-12H30 (tous niveaux)

Horaires sessions jeux libres FSBAD:

Mercredi 20H-22H Somain (tous niveaux) Vendredi 17h30-21H00 (tous niveaux)

Avantages club

- Un tournoi officiel offert chez notre partenaire
- Un tournoi loisir offert en interne
- Des boites de volants à prix préférentiel
- Les t-shirts du club à prix réduits
- Créneaux élargis pendant les vacances
- Les dimanches famille ouverts aux proches
- Une buvette disponible lors des sessions

Adultes compétiteurs

COTISATION: 100€

En plus des sessions de jeux libres: créneau pour niveaux confirmés le lundi de 20h15-22h15 et des dimanche types interclubs

Interclubs pris en charge (inscriptions + volants) Possibilité de réserver un terrain avant interclub pour entraînement.

Option entraînement FSBAD

OPTION FSBAD: 150€

Accès aux entraînements compétiteurs de notre partenaire du FSBAD selon les niveaux:

Compétiteurs confirmés:

Mardi 20H30-22H30 (Fenain) Jeudi 21H-22H30 (Fenain)

Compétiteurs intermédiaires:

Vendredi 19H30-21H (Somain)

Choix licence

Adultes compétiteurs
Adultes non-compétiteurs
Option Entraînement FSBAD (+150€)
Membre du bureau (prix préférentiel)

Réglements

Modalités de paiement:

Virement:€	☐ Espèces:€
------------	-------------

☐ Pass' sport: ...€ ☐ Coupons sport: ...€

Chèques vacances: ...€.

Paiement échelonné ... fois (max 5 échéances)

Réduction famille (-10€ à partir de 3 membres)

Réduction famille (-15€ à partir de 4 membres) sur totalité des licences





TROMBINOSCOPE DU BUREAU





Gladys LEFEBVRE Présidente



Florian COUSSEMENT Trésorier adjoint



Cédric LAPICKI Trésorier / Référent interclubs



Laurent TYCZKA Secrétaire



Yamina WARJA
Chargée de projet
Evénementiel et
communication



Maxence DEMARET Référent jeunes





INTERCLUBS



Le principe

Engagées sur un championnat officiel par équipes d'interclubs sont une vitrine de notre Club sur un championnat très apprécié par tous les joueurs de badminton.

Les interclubs Adultes départementaux (D1-D9)

Lors d'une journée d'interclub vous aurez le plaisir de jouer contre deux ou trois équipes. Les 3 premières journées permettent d'établir un premier classement. Les 3 dernières journées, dites "play-off", détermineront les montées et relégations d'une division à l'autre.

Une rencontre se joue en 6 matchs : trois simples hommes, un simple dames, un double hommes ainsi qu'un double mixte. Il y a **6 dimanches** dans l'année dont voici les dates pour la saison à venir :



Dimanche 9 Novembre 2025
Dimanche 23 Novembre 2025
Dimanche 14 Décembre 2025
Dimanche 18 Janvier 2026
Dimanche 15 Mars 2026
Dimanche 29 Mars 2026





MODALITÉS D'INSCRIPTIONS



La composition des équipes est réalisée par **affinité et niveaux** entre les joueurs ou **tirage au sort** s'ils n'arrivent pas à se mettre d'accord.

Le règlement départemental des interclubs doit être connu par lse membres souhaitant participer aux interclubs pour signifier qu'ils ont bien pris connaissance des règles. Ce règlement sera transmis par le référent interclub.



Le capitaine et le vice capitaine d'équipe sont **élus par les membres compétiteurs.**Il est recommandé que ce soit les membres les plus performants qui gèrent les équipes. Ils ont à leurs charge de booster leur équipe dans la joie et la bonne humeur, de saisir les feuilles de match et résultats sur Badnet. Ils doivent également gérer les demandes de volants avant les rencontres.

Il n'est pas rare que ces rencontres d'interclubs se terminent par un **repas entre joueurs dans** un restaurant, à la salle lorsque nous jouons à domicile ou chez un adhérents.



Les places sont limitées une équipe doit être composé minimum de 5 à 6 joueurs (4 hommes et 2 femme quand c'est possible)



JE SOUHAITE ETRE



Pour permettre l'optimisation des équipes préciser votre disponibilité :

TITULAIRE	MPLACANT
-----------	----------

Un remplaçant en cours de saison peut devenir titulaire si son emploi du temps lui permet ou si une place est vacante. De même qu'une personne non inscrite initialement peut rejoindre l'équipe en cours de saison en cas de places vacantes ou de blessures. Les interclubs seniors peuvent être également accessible dès l'age de 15 ans.

Le capitaine peut décider faire jouer un remplaçant à la place du titulaire si ce dernier est plus assidu à l'entrainement ou plus performant qu'un titulaire.







Pour les anciens adhérents, vous avez un mois pour vous réinscrire à partir du 1er septembre, vous devez vous connecter sur votre espace myffbad.fr pour le renouvellement de vos licences.

Dès votre connexion, un

message apparaitra et il vous restera à compléter le formulaire d'adhésion.

INFORMATIONS

Bienvenue sur votre espace licencié.

Vous n'êtes actuellement pas licencié, pensez à reprendre votre adhésion. Si vous changez de club et que votre nouveau club utilise la solution d'adhésion FFBaD, il suffit de vous rendre sur sa fiche (via la recherche club en haut).

Vous pouvez le faire dans votre club actuel en ligne en cliquant



Bonne navigation,

Votre fédération.

Les nouveaux adhérents, vous avez 3 essais, dès vos trois essais terminés, vous devez vous inscrire depuis le lien ci-dessous. Si vous n'êtes à l'aise avec le digital, nous vous proposons également un format papier. Mais essayez de privilégier la version dématérialisée pour réduire notre empreinte carbone et la votre.

Vous avez la possibilité de payer en plusieurs fois ou de choisir un autre moyen de paiement (espèces ou virement). Les chèques ne sont pas acceptés.

Le club est éligible au PASS SPORT pour cette saison.

https://adherer.myffbad.fr/BCMO59







INSTRUCTION POUR FAIRE UN VIREMENT

Tout au long de l'année, si vous devez effectuer un virement sur le compte du club, il faut impérativement saisir un objet avec le nom et prénom du joueur et le motif.

Après avoir effectué un virement, il faut envoyer un mail sur la boite mail du club : **badclubmontigny@gmail.com** avec le montant, le motif et le joueur concerné.



CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

0					
	Code	Code	Numéro de Compte	Clé	
	Banque	Guichet		Rib	
RIB FRANCE	16706	05023	54003424378	66	
	Int	ternational	Bank Account Number		Bank Identification Code (BIC)
IBAN ETRANGER	FR	76 1670 605	50 2354 0034 2437 866		AGRIFRPP867

ANICHE (05023) Tél: 03 27 93 46 90 Nom et adresse du titulaire ASSOC. BADMINTON CLUB DE MONTIGNY EN OSTREVENT MAIRIE DE MONTIGNY EN OSTREVENT PLACE KENNEDY

59182 MONTIGNY EN OSTREVENT





SSIER D'INSCRIPT



FORMULAIRE A RETOURNER





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON 9-11 avenue Michelet - 93583 Saint-Ouen Cedex T 01 49 45 07 07 - E ffbad@ffbad.org

www.ffbad.org

DEMANDE DE LICENCE 2025/2026

ADULTE

Remplissez en lettres capitales et signez en 2 exemplaires ce formulaire. Conservez un exer	nplaire et remettez le second à votre président(e) de club.
RENOUVELLEMENT DE LICENCE N° (8 chiffres)	
[CLUB	
LIGUE	
NOM	ISSANCE
■ PRÉNOM	MASC. NATIONALITÉ:
■ NÉ(E) LE	
ADRESSE	
CODE POSTAL	PAYS
■ TÉL. FIXE : + 33 (0)	E:+33 (0)
E-MAIL	
JE SUIS EN SITUATION DE HANDICAP Rdv sur votre espace joueur sur myffbad.fr pour compléter les inform	ations relatives à votre type de handicap afin de vous proposer la pratique la plus adaptée.
J'accepte que la Fédération et ses organes déconcentrés utilisent mes coordonnées afin de m'envoyer des informa J'accepte que la Fédération et ses organes déconcentrés utilisent mes coordonnées à des fins de communication c J'accepte que la Fédération transmette mes coordonnées à ses partenaires afin notamment de recevoir des offres	oncernant le badminton français, international et les événements de la Fédération.

Je ne souhaite pas que l'on puisse accéder à ma fiche résultat personnelle, j'ai conscience que ma participation à au moins une compétition officielle me fera apparaître dans les résultats de compétition et dans le classement de la Fédération conformément au règlement général des compétitions.

Protection des données à caractère personnel : les données font l'objet d'un traitement effectué par la FFBaD pour son propre compte et le compte de ses organes déconcentrés et des clubs affiliés. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération Française de Badminton, en sa qualité de responsable de traitement, pour la gestion des licences, l'utilisation et la diffusion d'images ou de sons vous concernant, ainsi que pour l'envoi d'informations postales ou digitales. La base légale de ce traitement est l'exercice d'une mission d'intérêt public et votre consentement. Ces données seront conservées 50 ans après la fin de validité de votre licence. Votre adresse postale, mail et numéro de téléphone seront supprimés de manière sécurisée à partir de 3 ans après la fin de cette validité. Pendant toute la durée de conservation des données personnelles, et à partir de ce jour, la FFBaD met en place tous les moyens apres à assurer leur confidentialité, leur exactitude, et leur sécurité, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés et non habilités. L'accès aux données à caractère personnel est strictement limité aux collaborateurs de la Fédération et à ses prestataires, aux collaborateurs des ligues, des comités, et des clubs affiliés, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Vos données sont hébergées sur des serveurs localisés en France. Conformément à la loi 78-17 «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les faire rectifier ou demander leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime en contactant la Fédération au 01 49 45 07 07 ou par mail : cnil@ffbad.org. Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL à l'adresse www.cnil.fr/plaintes.

PRIMO LICENCIÉ RENOUVELLEMENT DE LICENCE REMPLIR LE QUESTIONNAIRE DE SANTÉ



Téléchargez ICI le questionnaire de santé et l'attestation.

Faire précéder la signature de la mention : "lu, compris et accepté"

Rappel: si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé, vous devez obligatoirement fournir un certificat médical datant de moins de 6 mois.



Téléchargez ICI le formulaire recommandé pour le certificat médical

ASSURANCE :

Je soussigné(e), atteste avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L321-4 du code du sport). Dans ce cadre, je déclare avoir reçu, pris connaissance et compris les modalités d'assurances présentées dans la notice d'information assurance FFBaD ci-annexée, et la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance Accident Corporel facultatives proposées avec ma licence. Le prix de l'option de base incluse dans ma licence est de 0,32€ TTC. Je peux ne pas y adhérer et le signifier par écrit auprès de mon club à l'aide du formulaire de refus mis à ma disposition (procédure obligatoire). La souscription d'une option complémentaire A ou B se fait à l'aide du bulletin d'adhésion individuelle téléchargeable depuis le site internet de la FFBaD: www.ffbad.org/pratiquer-se-licencierassurance

HONORABILITE:

Je soussigné(e), atteste avoir été informé(e) de la mise en place d'un contrôle d'honorabilité pour toute personne exerçant ou souhaitant exercer une fonction d'éducateur sportif, d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives, ou d'officiel technique au sens des articles L. 212-9 du code du sport. A ce titre, je consentirai à la transmission des éléments constitutifs de mon identité par la Fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité selon les articles D.131-2 et D.131-2-1 du code du sport soit effectué.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE :

Considérant le Code du sport - Titre III : Santé des sportifs et lutte contre le dopage,

– Article L232-10-3 : « Il est interdit à toute personne de s'opposer par quelque moyen que ce soit aux mesures de contrôle

- Article L232-12 : « Les opérations de contrôle sont diligentées par le directeur du département des contrôles de l'Agence française de lutte contre le dopage. Les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 ayant la qualité de médecin peuvent procéder à des examens médicaux cliniques et à des prélèvements biologiques destinés à mettre en évidence l'utilisation de procédés prohibés ou à déceler la présence dans l'organisme de substances interdites. Les personnes agréées par l'agence et assermentées peuvent également procéder à ces prélèvements biologiques. Seules les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 et qui y sont autorisées par le code de la santé publique peuvent procéder à des prélèvements sanguins. »

DROIT A L'IMAGE:

Signature du licencié

Dans le cadre de l'exécution de la présente prise de licence et pour la promotion de la FFBaD et du badminton, le signataire reconnait que la FFBaD, ses organes déconcentrés et ses clubs peuvent procéder à des captations d'images et de voix et à utiliser et diffuser, pour la promotion du badminton, les images et les voix ainsi captées, sur tous supports de communication quels qu'ils soient, à titre gratuit, et ce, pendant la durée de validité de sa licence, et pour le monde entier.







FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON 9-11 avenue Michelet - 93583 Saint-Ouen Cedex T 01 49 45 07 07 - E ffbad@ffbad.org

www.ffbad.org

NIVEAU DE GARANTIES DE L'ASSURANCE GENERALI

Résumé des contrats GENERALI n° AN987 507 et EUROP Assistance n° 58.223.892

VOUS ÊTES LICENCIÉ(E) À LA FFBaD, VOTRE LICENCE COMPREND:

1/ une garantie Responsabilité Civile obligatoire : Incluse dans la licence, elle vous assure pendant la pratique de votre activité sportive FFBaD contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à des tiers. Tous les détails sur le site internet de la FFBaD.

2/ une garantie Accident Corporel non obligatoire:

La FFBaD attire l'attention de ses licenciés sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Dans ce cadre, la FFBaD propose à ses licenciés trois formules d'assurance :

- Une garantie « Accident Corporel de base » incluse dans la licence ;
- Deux options complémentaires A et B permettant d'augmenter les montants garantis par la garantie de base.

Le détail de ces garanties vous est présenté ci-dessous et dans les notices d'information GENERALI référencées « Assurance FFBaD » en libre consultation sur le site internet de la FFBaD.

Garantie Accident Corporel de base (0,32 € TTC)

	MONTANTS GARANTIS			
NATURE DE LA GARANTIE ACCIDENT	LICENCIÉS	DIRIGEANTS	ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU	
Décès	10.000€	20.000€	40.000€	
Déficit Fonctionnel Permanent	30.000€/pers. x taux d'invalidité	40.000€/pers. x taux d'invalidité	80.000€/pers. x taux d'invalidité	
Indemnité Journalière en cas d'arrêt de travail	néant	néant	Maximum 60 € par jour pendant 365 jours au plus, franchise 7 jours	
Frais de traitement (1)	1.500 € par sinistre			
Premier appareillage non pris en charge par la Sécurité Sociale	100	€ par victime et par acc	ident	
Dépassements d'honoraires (1)	M	aximum 250€ par sinis	itre	
Hospitalisation	1	00% du forfait hospitalie	er	
Optique (1)		350 € par bris		
Soins dentaires et prothèses (1)		1.000 € par sinistre		
Frais de remise à niveau scolaire	50 € par jour, maximum 60 jours après application d'une franchise de 10 jours			
Centre de traumatologie sportive (1)	Maximum 4.500 €			
Remboursement cotisation club et licence suite à accident corporel couvert par le contrat et entrainant un arrêt total d'activité sportive médicalement justifié.	Remboursement	ificatifs: max 250 € par au prorata de la périoc anchise relative de 3 m	le de non activité	

(1) Sous déduction des prestations servies par la Sécurité Sociale et les mutuelles complémentaires, dans la limite des frais réels

Assistance rapatriement
Prestations délivrées par EUROP Assistance
contrat n° 58.223.892
appelez le +33.(0)1.41.85.81.02

Rapatriement : frais réels Frais médicaux à l'étranger (1) : 152.500 €

OPTIONS A et B COMPLEMENTAIRES à la garantie de base :

Les options vous permettent d'améliorer votre couverture d'assurance et ainsi d'être encore mieux protégé lors de la pratique de votre sport. Les montants indiqués dans le tableau **se substituent** aux montants de la garantie de base.

NATURE DES DOMMAGES	OPTION A 10,12 € TTC	OPTION B 19,62 € TTC	
Décès	20.000€	40.000€	
Déficit Fonctionnel Permanent	40.000€	80.000€	
Indemnités journalières (après application d'une franchise de 7 jours)	30 € par jour pendant 365 jours	60 € par jour pendant 365 jours	

Attention: Si les options complémentaires offrent des niveaux de garanties supérieures aux garanties de base, elles ne permettent pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurances qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

MODALITES D'ADHESION AU CONTRAT:

Le licencié ayant postulé à la licence FFBaD est couvert automatiquement au titre des garanties de base du contrat qui lui sont applicables. Il peut refuser d'adhérer à la garantie de base « accident corporel » par écrit (procédure obligatoire), directement auprès de son club et à l'aide du document « refus des garanties accident corporel » en ligne sur le site internet de la FFBaD. S'il désire bénéficier d'une garantie plus étendue au travers des options complémentaires A ou B, le licencié devra utiliser le bulletin d'adhésion dédié et en ligne sur le site internet de la FFBaD. Le complément de prime dû à l'augmentation des garanties sera réglé directement auprès d'AIAC Courtage, 14 rue de Clichy, 75311 Paris cedex 09.

VIE DU CONTRAT D'ASSURANCE:

Le contrat se compose du présent formulaire de demande de licence et des notices d'information référencées « Assurance FFBaD » dont le licencié reconnaît avoir reçu un exemplaire.

PRISE D'EFFET DES GARANTIES/DUREE:

La garantie prend effet le jour de l'enregistrement de la licence auprès de la FFBaD et du règlement de la prime correspondante.

Elle prend fin le jour où la licence FFBaD pour la saison en cours n'est plus valide.

ASSUREUR : GENERALI IARD, SA au capital de 59.493.775 €, Entreprise régie par le code des assurances – 7 Bd Haussmann 75456 PARIS Cedex 09 – RCS PARIS 552062663 - Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026. Soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel 61 rue Taitbout - 75436 PARIS Cedex 09.

Les relations précontractuelles et contractuelles sont régies par la Loi Française. La langue des relations précontractuelles et contractuelles est le français.

MODALITES D'EXAMEN DES RECLAMATIONS:

En cas de désaccord, vous pouvez adresser une réclamation écrite avec le motif du litige et les références du dossier à : GENERALI – SERVICE RECLAMATIONS – 7, Boulevard Haussmann – 75456-PARIS Cedex 09

INFORMATION RELATIVE A LA VENTE A DISTANCE :

Si vous avez adhéré au présent contrat en utilisant exclusivement une ou plusieurs techniques de communication à distance et à des fins n'entrant pas dans le cadre de votre activité commerciale ou professionnelle, vous disposez d'un délai de 14 jours calendaires à compter du jour de la conclusion du contrat (réputé être la date d'effet des garanties mentionnée dans le bulletin d'adhésion) pour y renoncer sans justifier de motifs ni supporter de pénalités. Ce droit ne s'applique pas si vous avez déclaré un sinistre mettant en jeu les garanties.

Dans ce cas, pour renoncer au contrat, adressez une lettre recommandée avec accusé de réception, rédigée suivant le modèle ci-dessous à l'adresse :

AIAC – 14 rue de Clichy – 75311 Paris Cedex 9

«Je soussigné(e)	, renonce par la présente
à l'adhésion au contrat d'assura	nce Individuelle Accident n° AN987.507 que j'avais
souscrit à distance le	•
	de réception de la renonciation. Le cas échéant, les t remboursées à l'exception de celles correspondant à
la période de garantie écoulée.	Ţ.
Fait à	, le
Signature du licencié »	

INFORMATION SUR LE CONTRAT :

Lorsque vous souhaitez obtenir des précisions sur les clauses d'application de votre contrat notamment à la souscription ou en cas de sinistre, contactez :

AIAC courtage, 14 rue de Clichy, 75009 Paris N° VERT: 0 800 886 486 Assurance-ffbad@aiac.fr

Les résumés des contrats sont téléchargeables depuis le site internet de la FFBaD – www.ffbad.org - rubrique assurance. Les contrats sont consultables à la Fédération, 9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex.

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT?

Remplissez le formulaire de déclaration d'accident en ligne que vous trouverez sur le site internet de la FFBaD (rubrique assurance). Un accusé réception comprenant un numéro de dossier et la procédure à suivre pour le meilleur traitement de votre dossier vous seront immédiatement communiqués par Email.

Pour faire appel à EUROP ASSISTANCE :

appelez le +33.(0)1.41.85.81.02.

Attention, aucune prestation d'assistance ne sera délivrée sans l'accord préalable d'Europ Assistance.





AIAC courtage, 14 rue de Clichy, 75009 Paris,

 N° VERT : 0 800 886 486/ Tel : 05.59.23.14.27 ou par Email : Assurance-ffbad@aiac.fr









QUESTIONNAIRE DE SANTE « SPORTIF MAJEUR » PRÉALABLE A L'OBTENTION OU AU RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE D'UN MAJEUR AUPRÈS DE LA FFBaD

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du l				
Depuis les 12 derniers mois	OUI	NON		
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?				
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?				
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?				
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?				
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?				
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?				
A ce jour	OUI	NON		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?				
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?				
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?				
Si vous avez répondu NON à toutes les ques	tions :	3		
	oc nar la fódó			
Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévu		Tation, avoir		
		Tation, avon		
Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévu	licence.	Tation, avoir		







ATTESTATION

	Je soussigné(e),		
NOM :			
	PRÉNOM :		
	atteste avoir renseigné le questionnaire de santé « Sportif majeur » et a répondu par la		
	négative à l'ensemble des questions. Date :		
	Signature:		







Certificat médical de non contre-indication

Formulaire 01

adoption: CEx du 25 et 26 mai 2024 entrée en vigueur: 1^{er} septembre 2024 validité: permanente secteur: Performance sociale remplace: Chapitre 02.01.F1-2023/1

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

ENGAGEMENT DU JOUEUR POUR LE CERTIFICAT MEDICAL

Le badminton est un sport qui peut solliciter intensément les systèmes cardiovasculaire et respiratoire. Cette activité physique particulière doit donc inciter le médecin à la prudence pour la délivrance de ce certificat. Le risque de mort subite au cours d'une activité physique intense existe chez les séniors et aussi chez les plus jeunes.

Le présent certificat doit être établi par un médecin titulaire du doctorat d'État, inscrit à l'Ordre des médecins.

La commission médicale de la FFBaD rappelle l'utilité :

- d'un interrogatoire soigneux sur les antécédents personnels et familiaux, à la recherche de facteurs de risques : Symptômes cardiaques, palpitations, essoufflement anormal, fatigue intense après un effort, anomalies du bilan lipidique, hypertension artérielle, diabète, obésité et antécédents familiaux de maladie cardiovasculaire.
- d'un examen dinique attentif.
- d'un électrocardiogramme de repos de dépistage à partir de l'âge de 12 ans.

Seul le Médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un électrocardiogramme, une épreuve d'effort, une échographie, un bilan biologique, etc. en fonction des signes d'alerte et des facteurs de risque après en avoir apprécié l'importance.

Je déclare avoir pris connaissance et compris ces informations concernant ma santé et la pratique du badminton. Je ne saurais ainsi me retourner contre la FFBaD pour ces motifs. Je sollicite donc une licence pour la pratique du badminton, y compris en compétition.

Fait le	à
(Signature du joueur d	u de son représentant légal,
précédée de la mentio	n « lu et approuvé »)

La signature de cet engagement est obligatoire, le modèle ci-dessous est recommandé.

Certificat médical
Je soussigné(e), Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour
Nom
né(e) le :
et, après avoir pris connaissance des recommandations émises par la FFBaD ci-dessus, je certifie que son état de santé ne présente pas de contre indication à la pratique du badminton, y compris en compétition.
Fait le à

Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents dégage la responsabilité de la FFBaD.







SAMEDI 4 OCTOBRE 2025: TOURNOI OCTOBRE ROSE

VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2025: BLACKMINTON TELETHON

SAMEDI 18 AVRIL 2026: TOURNOI PROXI (SH et SD)

SAMEDI 2 MAI 2026 TOURNOI PROXI (DM)

VENDREDI 19 JUIN 2026: TOURNOI KOH-LANTA

Cette liste non exhaustive, d'autres évènements pourront s'ajouter en cours de saison



NOTE D'INFORMATION





CE DOSSIER EST À REMETTRE DANS UNE ENVELOPPE AU TRÉSORIER OU SON ADJOINT AVEC TOUTES LES PIÈCES DEMANDÉES POUR TOUTES QUESTIONS, CONTACTEZ LE 06/46/61/53/68